

La lettre du SNUipp Isère

Jeudi 5 juin 2008

Merci de communiquer cette lettre aux collègues de l'école

Sommaire

- L'action continue : mardi 10 juin, grève et manifestation dans la Fonction publique
- Nouvelle organisation de la semaine
- Base élèves : samedi 14 juin à 16 heures manifestation à Grenoble
- Changement de département des PE2 (sortant IUFM)
- L'action continue : mardi 17 juin, journée d'action pour la défense des retraites

■ Grève le 10 juin dans la fonction publique

Les fédérations syndicales de la Fonction publique ont convenu d'appeler à une semaine de mobilisation du 9 au 13 juin et à la grève 10 juin dans la Fonction publique.

Les délais ne nous ont pas permis d'envoyer un « écho des cours », c'est donc uniquement par le biais de la lettre électronique et de notre site que l'information passera (voir également lettre électronique du SNUipp du 30 mai).

Vous disposez des 3 documents ci-dessous

- Diffusez largement le document ci-joint :
http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/08_06_05_Recto_verso_SNUipp_10_juin_1_.pdf
- Nous vous avons déjà transmis l'appel national :
http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/08_05_30_appel_a_la_mobilisation_CGT_FSU_Solidaires.pdf
- Ci-joint, en ligne le tract d'appel départemental :
<http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/tractcom10juin08.pdf>

Nous vous demandons de veiller à ce que tous les collègues de l'école soient informés.

N'oubliez pas de nous informer du nombre de grévistes dans votre école à : snu38@snuipp.fr

■ Semaine scolaire : tout serait déjà bloqué ?

L'Inspecteur d'académie a annoncé en CAPD le 3 juin que la semaine scolaire serait organisée l'an prochain sur 4 jours.

Certaines mairies, dont Grenoble, avaient fait des propositions d'une semaine de 9 ½ journées, comme le décret le prévoit.

Cette modification de la semaine scolaire aurait pu être le moment d'une réflexion sur le rythme des élèves.

L'IA, qui vraisemblablement a déjà « calé » les jours des animations pédagogiques et la formation continue des enseignants, ne souhaite pas envisager la possibilité qu'il y ait classe le mercredi.

- Il a précisé que les conseils d'écoles ne pourraient pas voir leurs propositions en ce sens retenues car le délai permettant à ces propositions d'être étudiées en CDEN était dépassé (on se demande à quel moment un tel délai aurait bien pu être signalé...). L'IA acceptera uniquement pour l'an prochain une modification des horaires journaliers pour l'organisation de « l'aide personnalisée », la journée de travail pour un élève ne pouvant excéder une durée de 6h30.
- En terme de nombre d'heures, il a précisé que ce serait 30 heures annualisées qu'il faudrait effectuer devant les élèves.

Nous vous invitons cependant à discuter de propositions alternatives en conseil d'école. Si cela ne peut voir le jour pour la rentrée 2008, il sera toujours possible de faire ces propositions pour 2009.

Nous attendons soit la retranscription par les IEN de ces éléments, soit une circulaire émanant directement de l'IA.

Vous trouverez en lien sur notre site un document concernant cette nouvelle organisation de la semaine :
http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/4_pages60h_2.pdf

■ Base élèves :

**Manifestation samedi 14 juin à Grenoble, départ 14 heures place Félix Poulat
Cette manifestation doit être un succès.**

Les pressions sur les équipes et les directrices et directeurs en première ligne sont immenses. Le forcing inouï accompli par l'IA pour mettre en place Base élèves coûte que coûte fissure peu à peu les résistances.

Mais il faut poursuivre ! Notre mobilisation a permis de mettre au grand jour le grave danger que représente Base élèves sur les libertés publiques. Elle a permis de mobiliser à nos côtés les parents d'élèves, les élus, les communes. D'autres départements sont entrés dans la résistance contre Base élèves. La FCPE nationale a changé sa position, elle s'est clairement prononcé pour le retrait de Base élèves.

Il nous faut continuer à résister, à informer.

Vous trouverez à cette adresse un tract à diffuser autour de vous :

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article490>

Le SNUipp appelle l'ensemble des enseignants à diffuser l'information et à participer massivement à cette manifestation.

■ Changement de département des sortants d'IUFM

Suite aux dissonances entre les inspecteurs d'académies des 5 départements quant au possible changement de département des stagiaires à l'issue de la PE2, le SNUipp a été reçu jeudi 19 mai en audience académique par le Recteur de l'Académie de Grenoble, le Secrétaire général du Rectorat et l'Inspecteur d'académie de l'Isère, afin que les éventuelles modalités de changements de départements soient clarifiées.

Tout d'abord, les stagiaires actuellement recrutés sur liste complémentaire ont pu demander un changement de département. En effet, même si le Rectorat recrute les listes complémentaires par vagues successives, afin de pouvoir répartir au plus près de leurs vœux les recrutés, il se peut que le dernier d'une vague ne puisse pas obtenir un département alors que le premier de la vague d'après l'obtienne. Cela ne respecte pas les règles des concours de la fonction publique, à savoir le classement selon la place au concours. Cette inégalité peut être compensée par ces changements de département.

Pour cette fin d'année, 26 stagiaires listes complémentaires ont demandé un changement, 16 l'ont obtenu. Ces changements sont définitifs. Les demandes sont étudiées en fonction du rang au concours.

Pour les stagiaires actuellement à l'IUFM en PE2, des doutes subsistent.

Le Recteur titularisera les stagiaires dans leur département d'origine. Une fois titularisés, ils passeront sous la gestion de l'Inspecteur d'académie du département. Les IA pourront alors accorder des changements de département si la situation sociale ou médicale du PE2 est reconnue difficile. L'Inspecteur d'académie en informera la CAPD.

Le SNUipp se félicite que les transferts des listes complémentaires aient été qualifiés de « réglementaires » par le Recteur. Cela est une réelle avancée.

Le fait que des changements de départements des PE2 sortants soient officiellement possibles selon leur situation personnelle est aussi une grande satisfaction.

Cependant, le fait que la situation sociale des stagiaires « liste complémentaire » ne soit pas prise en compte pour au moins un transfert de scolarité d'un an reste un point noir.

■ L'action continue : retraites, salaires, temps de travail 17 juin journée d'action pour la défense des retraites

À l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de salariés, de l'UNEF et de l'UNL, la journée d'actions et de manifestations du 22 mai pour les retraites a été un incontestable succès. L'absence de réponse gouvernementale justifie une nouvelle mobilisation. Tous les problèmes que nous avons posés demeurent : <http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/tractcom17juin08.pdf>

Ne pas répondre directement à ce message mais à snu38@snuipp.fr